

Image not found or type unknown



## Revision d'un pret non débloquent car grossesse

Par **zombinette**, le **18/09/2010** à **18:43**

Bonjour,

Nous avons signé une offre de prêt fin juin 2010.

Nous n'avons pas droit au prêt à taux zéro pour quelques centaines d'euros....

Suite à un retard des travaux de viabilisation du terrain, nous n'avons pas encore signé, et donc l'argent n'est pas débloquent.

Je suis enceinte de 3 semaines, a-t-on le droit d'exiger une révision de notre prêt avec une demande de ptz puisque nous sommes désormais 3?

Merci d'avance!!